

Déclaration préalable au CTR du 28 avril 2017

Monsieur le président,

Aujourd'hui se tient le premier comité technique de réseau (CTR) depuis votre entrée en fonction. Son organisation est d'ailleurs particulièrement tardive, sachant que vous avez pris vos fonctions depuis plusieurs mois déjà, à la tête d'une administration dont vous n'ignorez pas qu'elle est en pleine tourmente.

Avant même votre arrivée, la hiérarchie douanière a accéléré le processus de mise en place du PSD, de façon fragmentée, en évitant soigneusement les effets d'annonce nationaux mais en multipliant les annonces de restructurations locales, grâce au puissant levier des concentrations de missions : comptabilité, fiscalité et dédouanement. Ces réorganisations s'effectuent concomitamment, ce qui s'avère particulièrement brutal pour les agents du réseau OPCO AG, privés tout d'un coup de perspectives à court terme sur leur avenir professionnel et personnel.

Afin de pouvoir leur communiquer des informations précises sur leurs perspectives territoriales de poursuite de carrière, Solidaraires Douanes vous réclame une cartographie à échéance de 10 ans des implantations douanières, que vous nous refusez avec autant d'obstination qu'on vous la demande.

Sous prétexte d'absence de visibilité politique liée à la tenue des élections présidentielles et législatives, vous ne nous avez pour l'instant pas fourni de perspectives plus concrètes que votre prédécesseur. L'ordre du jour de ce CTR en témoigne, puisqu'il ne comporte aucun point relatif à ce sujet, pourtant principale préoccupation de nos collègues.

L'absence de visibilité politique ne vous empêche pas de continuer à supprimer les implantations douanières à rythme soutenu, elle ne devrait donc pas vous empêcher de nous décrire votre vision du réseau de la douane au-delà de l'horizon 2020.

De la même façon, vous devez avoir une vision assez précise de l'organisation de la mission de lutte contre la fraude (LCF), puisque vous n'avez pas hésité, à quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, à déclencher une opération sans précédent de suspensions de cadres de la DG et de la DNRED, suivies d'annonces de réformes structurelles à venir dans le fonctionnement de cette dernière direction.

Compte tenu de l'ensemble des décisions que vous venez donc de mettre en application, l'ordre du jour particulièrement léger de ce CTR, ne comportant aucune inscription des deux sujets majeurs que nous venons de mentionner, nous paraît particulièrement éloigné des enjeux forts et structurants de la DGDDI.

Nous vous demandons donc, contexte électoral ou non, de nous livrer dès maintenant, ou lors d'un CT reconvoqué très prochainement, des éléments précis d'information et de débat sur l'avenir du réseau douanier et de son organisation, qu'il s'agisse de la branche OPCO/AG ou de la LCF.